

Questions orales

fermeture de la base des Forces canadiennes à Summerside.

Le ministre se rend-il compte que la fermeture de la base fera disparaître 1 300 emplois dans l'Île-du-Prince-Édouard? Se rend-il compte qu'elle soustrait 50 millions de dollars par année de l'économie de la province?

Si le ministre est conscient de tout cela, pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de fermer la base militaire de Summerside?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis sûr que mon collègue le ministre de la Défense nationale voudra répondre à une partie de la question, mais il faut que l'on comprenne bien une chose. La députée vient d'affirmer que nous réduisons le financement des programmes établis pour l'Île-du-Prince-Édouard. Ce financement va augmenter de 5 millions en 1989-1990 et de 5 millions de plus en 1990-1991. La hausse est de 5 p. 100. Le programme de péréquation auquel nous n'apportons pas de modification s'accroît de 12 millions de dollars dans l'année en cours et de 10 millions de plus l'année prochaine. La députée ne devrait pas déformer les faits en disant que nous comprimons ce financement. Il sera maintenu.

Elle aborde une série de sujets qui se rapportent à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle pourrait faire les mêmes observations au sujet d'autres provinces, de toutes les provinces. Nous savons que le budget même aura des répercussions dans toutes les régions, mais cela tient à la nature du problème de dette que nous avons et au fait que les intérêts absorbent 35c. de chaque dollar des recettes fiscales. C'est plus que ce que nous dépensons pour la sécurité de la vieillesse, les allocations familiales, l'assurance-soins médicaux et l'aide sociale.

Nous n'avons pas le choix: nous devons maîtriser la dette afin de pouvoir poursuivre ces programmes qui ont tant d'importance pour tous les Canadiens.

LES RÉPERCUSSIONS SUR L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, les propres documents du ministre montrent que l'Île-du-Prince-Édouard va recevoir moins d'argent qu'on ne lui en avait promis. Ma question est la suivante.

Le ministre a déclaré que nous devons réduire le déficit, et nous devons tous partager ce fardeau. Pourquoi s'attend-il que cette province porte un fardeau aussi lourd et aussi excessif?

Le ministre admettra-t-il aujourd'hui que la fermeture de la base des Forces canadiennes à Summerside est une injustice pour les gens de l'Île-du-Prince-Édouard?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, mon collègue a abordé certains aspects des préoccupations exposées par la députée de l'Île-du-Prince-Édouard. Je ne voudrais pas que les gens se méprennent au sujet de ce nouvel intérêt qu'elle et son parti manifestent pour la défense nationale. Ils sont peut-être simplement préoccupés par la tenue d'élections provinciales dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Ceux qui possèdent les capacités, les qualités requises et le dévouement nécessaire, les femmes et les hommes qui servent dans les Forces canadiennes aujourd'hui—je vois des libéraux sourire—méritent beaucoup plus de la part des Canadiens que de se voir installés dans des régions pour en soutenir le développement économique. Ce qu'ils méritent, c'est la possibilité en tant que Canadiens de partager le fardeau et d'aider à réduire le déficit.

En restructurant les Forces canadiennes, nous espérons pouvoir équilibrer le poste de l'entretien et du fonctionnement et celui du personnel et fournir l'équipement nécessaire aux femmes et aux hommes qui servent tous les Canadiens.

* * *

• (1140)

LE BUDGET

LA SURTAXE SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Encore une fois, le gouvernement a manqué à une de ses promesses aux Canadiens. Durant la campagne électorale, le ministre a dit que la surtaxe sur le revenu des particuliers serait supprimée lorsque la taxe de vente entrerait en vigueur. Comment les Canadiens peuvent-ils croire le gouvernement lorsque ce qui est temporaire devient permanent, que 10 milliards ne sont pas 10 milliards et que la neutralité fiscale n'a rien de neutre?

Le ministre a indiqué hier que la surtaxe temporaire sur le revenu des particuliers ne serait pas nécessairement supprimée lorsque la taxe de vente entrerait en vigueur. Peut-il confirmer qu'il n'a pas l'intention de tenir sa promesse et que la surtaxe sur le revenu des particuliers est là pour y rester?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je peux dire à la députée que je vais certainement tenir la promesse de continuer de bien